

Jusqu'en 2017 le Conseil départemental de l'Aisne poursuit le Programme d'Intérêt Général (PIG) vous permettant de rénover votre logement et d'en améliorer le confort.

CE PROGRAMME ME CONCERNE T-IL ?

- J'habite ou possède un logement qui nécessiterait d'importants travaux de rénovation
- Je souhaite faire des économies d'énergie et bien chauffer mon logement
- Je souhaite réaliser des travaux d'adaptation dans mon logement pour y rester le plus longtemps possible

COMMENT SONT CALCULÉES LES AIDES ?

Le montant de la subvention varie en fonction :

- De la nature des travaux
- Des ressources des occupants du logement
- De la localisation du logement
- Du loyer pratiqué (pour les propriétaires bailleurs)

IL EST IMPÉRATIF D'ATTENDRE L'ACCORD DE TOUS LES ORGANISMES FINANCEURS POUR COMMENCER LES TRAVAUX.

COMMENT FINANCER MON PROJET ?

Grâce aux subventions et primes des organismes tels que :

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Le Conseil départemental de l'Aisne
- Certaines communautés de communes
- La CAF
- Certaines caisses de retraite

CES SUBVENTIONS SONT ACCORDÉES SOUS CERTAINES CONDITIONS. LA PLUPART SONT CUMULABLES ENTRE ELLES.



EXEMPLE DE PROJET PROPRIETAIRE OCCUPANT

**MAISON INDIVIDUELLE DE 1940
D'UNE SURFACE DE 110 M²**

TRAVAUX À PRÉVOIR

- Remplacement de la chaudière
- Isolation des combles et des pignons
- Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)
- Remplacement d'une partie des menuiseries

19 542 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET ECONOMIE

• **14 238 € de subventions**

soit 73% du coût des travaux



• Un gain énergétique théorique de 47% soit une **économie de chauffage annuelle de 1 845 €**

EXEMPLE DE PROJET LOGEMENT LOCATIF

**MAISON INDIVIDUELLE DE 1920
DE 4 PIÈCES PRINCIPALES**

TRAVAUX À PRÉVOIR

- Rénovation de la toiture et isolation sous toiture
- Isolation des murs et installation d'une VMC
- Remplacement des menuiseries
- Mise aux normes de l'assainissement individuel

50 335 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET ÉCONOMIE

• **19 804 € de subventions**

soit 39% du coût des travaux



• Des charges énergétiques mensuelles théoriques **réduites à 76 € pour des locataires**

• Un loyer maximal de 570 €

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



SOLIHA AISNE A POUR MISSION DE :

- Vous informer et vous apporter les conseils techniques répondant à vos besoins
 - Rechercher les financements adaptés
- Assurer la constitution et le suivi technique, social et administratif de votre projet

**CETTE PRESTATION EST ENTièrement FINANcÉE
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE ET L' ANAH**

RENSEIGNEZ - VOUS !

Lors des permanences cantonales mensuelles
Auprès de SOLIHA AISNE

SOLIHA AISNE

32 rue Marcelin Berthelot - 02000 LAON

Tél : 03.23.26.73.50 | Fax : 03.23.26.73.99

contact.aisne@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

—
AISNE

Are Hubert (Laon, 02) - 09/2016 - Ne pas jeter sur la voie publique



**VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE
D'UN LOGEMENT
ANCIEN**

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL (PIG) DE L' AISNE
VOUS AIDE À FINANCER
VOS TRAVAUX

PIG 2013/2017

